

**Domaine :** Langues et civilisations étrangères - Interculturalité - **Thématique(s) :** Toutes les langues  
DIPLOMES NATIONAUX

## LICENCE LLCER ANGLAIS / ACCÈS SANTÉ (LAS)

**📅 Dates :** Voir le calendrier

**📍 Lieu :** Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset  
75018 Paris

**€ Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel

**CPF :** Éligible

**ECTS :** 180

**Formation :** Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire (consultez la grille tarifaire).

### OBJECTIFS

- Valider la licence d'anglais en y ajoutant des modules de santé.
- Acquérir un excellent niveau de langue à l'oral comme à l'écrit.
- Enrichir sa connaissance de la culture anglophone – à la fois britannique, américaine et au-delà – dans des domaines variés tels que l'histoire, la littérature et les arts.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Culture en civilisation, littérature et linguistique anglophones et en interculturalité.
- Connaissances en littératures, civilisations et culture générale des mondes anglophones (images, média, textes du canon et nouvelles littératures).
- Connaissance théorique et pratique de la langue anglaise écrite et orale (linguistique, phonologie, techniques d'expression, capacité à improviser dans la langue).
- Capacités d'analyse, de synthèse et aptitude à la réflexion critique (par le commentaire de texte, la dissertation, la compréhension-restitution à partir de documents authentiques (émissions radio, TV, films, etc.), le résumé, et l'analyse de l'image).
- Analyse critique littéraire, linguistique et historique de discours, de textes, d'images, de vidéos, de site web.
- Observation critique de situations de politique étrangère.
- Animation d'un groupe d'étudiants dans un pays étranger.
- Transmission pédagogique de connaissances sur la culture française.
- Animation d'échanges et de débats socioculturels entre les étudiants.
- Production de matériel pédagogique.
- Conception et organisation d'activités interculturelles.
- Compréhension et communication écrites.
- Recherches bibliographiques.
- Compréhension de textes scientifiques.
- Rédaction de textes scientifiques et de notes de synthèse.
- Compréhension et communication orales.
- Capacité à exposer publiquement une réflexion argumentée et à intervenir dans un débat.
- Recherche ciblée d'informations dans des champs thématiques variés.
- Analyse et synthèse de données.

### CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La plupart des cours sont dispensés en anglais dès la première année de

Licence. La licence nécessite des prérequis linguistiques correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

## PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE LLCER Anglais », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR d'Études anglophones).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

## MÉTHODES

Les étudiantes et étudiants optant pour la Licence parcours type Anglais suivent des enseignements dans cette langue (tronc commun et éventuellement renforcement), en français, en LV2, en TICE, ou dans toute UE de leur choix à l'intérieur du domaine de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. En S5 et S6, des enseignements spécialisés correspondent à 3 parcours : « Enseignement et recherche (A) », « Traduction et médias – Traductologie (B) », « Monde anglophone-enjeux contemporains (C) ». Les pré-requis pour le passage de semestre en semestre sont ceux de l'Université ; les changements de parcours sont faciles à l'intérieur du parcours type.

Le tronc commun prépare aux exercices traditionnels en langue, traduction, linguistique, littérature et civilisation des pays anglophones. Il ne se limite pas aux cours de langue (traduction, compréhension aurale/orale, rédactions simples, débats, acquisition lexicale) tels qu'ils se pratiquent au lycée et dans les formations à finalité professionnelle précise, mais il enseigne les différents domaines cités, sous la responsabilité de spécialistes. Les exercices ont trois finalités : la maîtrise d'un haut niveau d'anglais ; la formation intellectuelle à travers la traduction, le commentaire, la dissertation, l'analyse linguistique ; la connaissance du monde anglophone (son histoire, sa civilisation, sa littérature, son iconographie). La pluridisciplinarité des études de langue garantit la diversification de la formation, favorise l'ouverture d'esprit et développe les capacités d'adaptation. Les disciplines et exercices évoqués sont enseignés ou pratiqués dès le S1, mais la difficulté est progressive, un soutien par des tutrices et tuteurs est prévu, et un grand nombre de TD est programmé. Les semestres les plus spécialisés sont 5 et 6, où les étudiantes et étudiants peuvent choisir deux options dans la discipline ; ces semestres définissent souvent l'orientation au niveau M et sont particulièrement utiles aux étudiantes et étudiants entrant par équivalence à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université en L3.

- Le parcours « Enseignement et recherche » (A) ajoute au tronc commun des renforcements dans les domaines où les étudiantes et étudiants sont susceptibles de choisir un sujet de recherche en M. Ces domaines sont aussi ceux évalués dans les concours de recrutement de l'enseignement du second degré.
- Le parcours « Enseignement et recherche – option FLE » ajoute au tronc commun de LLCER anglais des enseignements dispensés dans l'UFR de Langue française (linguistique, didactique) et l'UFR de Littérature française et comparée, ainsi que l'apprentissage d'une langue inconnue. Ce parcours s'adresse aux étudiantes et étudiants souhaitant enseigner le français langue étrangère ou seconde, en France ou à l'étranger, dans le cadre d'écoles,

d'universités, d'associations, de centres culturels, etc. et/ou poursuivre des recherches dans ce domaine.

- Le parcours « Traduction et médias – Traductologie » (B) [non ouvert en 2024-2025] apporte un complément de formation dans le domaine de la traduction aux étudiantes et étudiants intéressés par un emploi dans toute activité qui solliciterait leurs compétences en traduction. Un enseignement dans une discipline autre que l'anglais, LV2 ou français, devra être suivi. Un enseignement spécialisé en traductologie, lexicologie du français et de l'anglais, et traduction non littéraire sera donné également.
- Le parcours « Monde anglophone-enjeux contemporains » (C) affirme la vocation du domaine des études anglophones à former les étudiantes et étudiants à la compréhension et l'observation critique des situations internationales ainsi qu'aux pratiques devant déboucher, après le Master, sur les métiers de l'international (personnes ressources capables d'effectuer de la documentation ou de la recherche qualifiées, conceptrices et concepteurs de projets publics ou privés, gestionnaires du volet international de certains programmes, recrutement du secteur public international ou des coordinateurs régionaux et locaux d'activités internationales). Des enseignements spécifiques sont prévus en lien avec d'autres Masters demandés par la Faculté des Lettres de Sorbonne Université (études européennes, géographie culturelle, etc.).

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les étudiantes et étudiants de l'UFR d'Études anglophones (spécialistes ou non-spécialistes) sont soumis aux modalités de contrôle de connaissances communes à la Faculté des Lettres, votées tous les ans par les instances et mises à disposition sur le site web institutionnel et sur l'ENT.

La L1 et la L2 d'Études anglophones (autant pour la licence LLCER que pour les UE d'anglais dans les doubles diplômes) sont évaluées sous le régime du contrôle continu intégral :

- Le CCI ou Contrôle Continu Intégral : il est composé d'épreuves réparties au cours du semestre, dans le cadre des enseignements (TD et CM). L'évaluation repose sur plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage.

La L3 d'Études anglophones est sous le régime du contrôle mixte (à l'exception des options qui sont en CCI) :

- Le CM ou Contrôle Mixte : il est composé d'épreuves qui ont lieu au cours du semestre (dans les TD) et d'un examen (dit « partiel ») qui se déroule durant la session initiale (janvier et mai). Les matières évaluées en contrôle mixte font l'objet d'un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin).

### DÉBOUCHÉS

Après la Licence :

- Au sein de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université : Masters d'études anglophones, notamment un Master Métiers de la Culture
- Dans d'autres établissements : licence professionnelle, master recherche, écoles de journalisme et de commerce, préparation des concours de la fonction publique, etc.

Le titulaire peut, après des études complémentaires, travailler

auprès des types d'employeurs suivants :

- Bibliothèques
- Centres de documentation
- Organismes de recherche
- Cabinets d'étude
- Bureaux d'études et d'ingénierie
- Toutes entreprises commerciales, industrielles et de services (services études – documentation – gestion et administration)
- Toutes organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations (services études – documentation – gestion et administration)
- Collectivités territoriales (services études – documentation – gestion et administration)
- Ministères et établissements publics (enseignement- services études – documentation – gestion et administration)

### LES + DE LA FORMATION

- Tutorat
  - Le tutorat est organisé à l'attention des étudiantes et étudiants de L1, L2 et L3 en Licence LLCER Anglais ou Double Licence. Les séances de tutorat sont dispensées par des étudiantes et étudiants de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université en Master qui apportent un soutien méthodologique (organisation, méthodes, recherches) et disciplinaire (linguistique, grammaire, phonétique, langue orale, thème et version, littérature et civilisation) aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent.
  - Sur toute l'année, à raison de 2h par semaine, les tuteurs et tutrices répondent aux questions des étudiantes et étudiants, reviennent sur les points des programmes qu'ils ou elles ont mal assimilés, organisent des travaux pratiques et des exercices corrigés, pointent les erreurs fréquemment commises, sollicitent leur participation orale, entraînent à la compréhension et à la méthodologie et fournissent de précieux conseils d'organisation, de recherches et de méthode. Sans se substituer au travail personnel indispensable, le tutorat aide au bon déroulement du contrôle continu, favorise la réussite individuelle aux examens et constitue un complément à l'enseignement général dispensé à l'UFR d'Études anglophones.
  - Les étudiantes et étudiants peuvent participer à autant de séances de tutorat qu'ils ou elles le souhaitent dans la limite des places disponibles. Les permanences destinées aux étudiantes et étudiants de 1ère et de 2èmes années se déroulent sur le site de Clignancourt, celles destinées aux étudiantes et étudiants de 3ème année à Clignancourt et en Sorbonne.
  - Les étudiantes et étudiants qui souhaitent parfaire leur maîtrise de la langue, leur méthode ou leurs connaissances dans telle ou telle discipline sont fortement invités à se rendre à au moins une permanence de tutorat dès le début du semestre. Les différents créneaux de tutorat sont affichés sur le site internet de l'UFR d'Études anglophones, sur l'ENT ainsi que sur les panneaux qui se trouvent à côté des secrétariats à Clignancourt et en Sorbonne dès la rentrée de septembre. Les étudiantes et étudiants se rendent directement aux séances sans inscription préalable.
  - À noter : les étudiantes et étudiants peuvent à tout moment changer de créneau de tutorat, dans la mesure des places disponibles.
- Partir en pays anglophone
  - Un séjour prolongé dans un pays de langue anglaise est indispensable pour les étudiantes et étudiants anglicistes de L2, L3 et M. Il peut s'agir soit d'un séjour d'études dans le cadre ERASMUS / SOCRATES, soit d'un poste d'enseignement comme Assistant ou comme Lecteur. Chaque programme a ses propres exigences de niveau de diplôme. Des commissions d'enseignants sont spécialement chargées de ces questions. Les étudiantes et étudiants peuvent s'adresser aux responsables suivants pour obtenir des renseignements et conseils.

- Tout séjour d'études dans une université partenaire britannique, irlandaise ou européenne donne lieu, en cas de validation des cours, à l'obtention d'ECTS, comme à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Ce séjour peut s'effectuer en L3, M1 ou M2 et durer un semestre ou l'année universitaire complète, en fonction des possibilités de l'université partenaire choisi par le candidat. Les formulaires de candidature sont à télécharger sur le site du bureau des Relations Internationales courant novembre. Les dossiers de candidature comportent : le formulaire de candidature dûment rempli, une lettre de motivation (en anglais ou en français), l'accord écrit d'un directeur ou d'une directrice d'études pour les séjours en Master, les relevés de notes des études supérieures et un CV complet (en anglais ou en français). Pour informer les étudiantes et étudiants, au premier semestre, une permanence hebdomadaire sera assurée sur le site de Clignancourt de début octobre à fin décembre (en période de cours) (horaires et salle précisés en début d'année) et une réunion sera organisée en Sorbonne dont la date et la salle seront affichées en Sorbonne, à Clignancourt et sur internet en temps voulu. Au second semestre, un rendez-vous peut être obtenu par courriel.
- Assistants et lecteurs dans les pays anglophones
  - Les étudiantes et étudiants ont la possibilité de passer une année scolaire ou un semestre comme assistant de français dans un pays anglophone. Ce programme géré par France Education International et le British Council est particulièrement recommandé à celles et ceux qui se destinent à une carrière dans l'enseignement.
  - Dans la zone anglophone, des postes sont proposés en Australie, aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume Uni, en République d'Irlande, en Inde et au Kenya. Les critères d'éligibilité et les conditions d'enseignement (dans l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur) sont variables d'un pays à l'autre.
  - Les dossiers doivent être déposés en général fin février (la date exacte sera précisée ultérieurement) mais il vous est vivement conseillé de vous renseigner et de commencer les démarches dès le premier semestre. La campagne de recrutement est sélective, il faut donc soigner votre dossier. Une réunion d'information sera organisée en novembre et une permanence hebdomadaire (dont le créneau sera précisé à la rentrée) sera assurée de novembre à février en période de cours.
  - Il est possible de préparer un M1 ou M2 d'anglais à distance pendant l'année d'assistantat ou de faire une demande de césure (demande à faire début juin pour l'année suivante).
- Lectorat
  - Chaque année, l'UFR propose aussi quelques postes de lecteur/lectrice dans nos universités partenaires (University College London, University College Dublin, University of Kent, University of St Andrews). Les candidates et candidats doivent être inscrits au moins en M1 au moment du dépôt des candidatures. Nous vous recommandons de consulter la page Internet de l'UFR d'Etudes anglophones dès le début du mois d'octobre pour connaître les modalités de dépôt des candidatures.
- Relations internationales
  - Le Pôle des Relations internationales de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université propose de nombreux séjours d'études, d'assistantat en université ou de recherche, à partir du niveau L3.
  - Une note récente au TOEFL ou au IELTS est demandée pour la plupart des séjours en pays anglophone (retrait des dossiers au bureau des Relations Internationales).
  - Les étudiantes et étudiant sont invités à consulter le site des Relations Internationales sur le site de la Faculté des Lettres.
- Conversation friends
  - L'UFR d'Etudes anglophones propose de mettre en contact ses étudiantes et étudiants de L3 avec des étudiantes et étudiants américains qui passent un semestre à Paris, afin de favoriser les échanges interculturels et leur permettre de pratiquer leur anglais oral. Le programme « Conversation friends » n'est pas adossé à un cours, ni évalué. Les étudiantes et étudiants planifient les rencontres en concertation avec leurs binômes et de manière autonome. Lors de ces rencontres, le temps de parole est partagé entre français et anglais, afin de permettre à tous de progresser.
  - Ces rencontres peuvent se faire autour d'un café, de la visite d'un musée ou

d'un spectacle. Pourquoi ne pas faire connaître votre quartier préféré de Paris à une étudiante ou étudiant américain ?

- Le nombre de places est limité. Le lien d'inscription sera communiqué à la rentrée sur l'ENT.
  - Zoom-pals
    - L'UFR d'Etudes anglophones a créé un partenariat avec l'Université de St Andrews en Écosse. Le programme « Zoom-pals » met en relation une étudiante ou étudiant français à une étudiante ou étudiant écossais pour leur permettre d'échanger en visioconférence une heure par semaine (30 min en anglais, 30 min en français).
    - Le programme « Zoom-pals » n'est pas adossé à un cours, ni évalué. Il est ouvert à tous les étudiantes et étudiants de l'UFR d'Etudes anglophones, quelle que soit leur année d'étude.
    - Les étudiantes et étudiants planifient les rencontres en concertation avec leurs binômes et de manière autonome.
    - Le nombre de places est limité. Le lien d'inscription sera communiqué à la rentrée sur l'ENT.
- 
-